

## I 1-2 - Modalités d'inscription au GPF et au Championnat de France Dog Dancing

1. CRITERES D'ACCESSION AU GPF .....	2
2. CRITERES D'ACCESSION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE .....	2
Précisions : .....	2
3. REGLES DE COMPETITION pour le GPF et le Championnat de France .....	3
Femelles en chaleur.....	3
Ne pourront pas prendre part aux épreuves.....	3
Reconnaissance de la piste pour les concurrents .....	3
4. PROCLAMATION DES RESULTATS .....	3
Premières places au GPF : .....	3
Premières places au championnat de France : .....	4
En cas d'égalité au classement en HTM et en FREE : .....	4
5. Inscription.....	4
6. Jury.....	4

**Ces manifestations sont ouvertes aux seuls licenciés français, et la participation au championnat de France implique que le chien soit LOF (ou LOE reconnu FCI) et en niveau avancé.**

Le Grand Prix de France et le championnat de France sont des événements qui se tiennent tous les ans et qui représentent les finales nationales de la discipline Dog Dancing. C'est le couronnement d'une année de travail et le rendez-vous incontournable des passionnés de la discipline.

### **1. CRITERES D'ACCESSION AU GPF**

**Seuls les niveaux novice, intermédiaire et avancé pourront participer au Grand Prix de France.**

Les dossiers seront traités selon l'ordre de priorité ci-dessous :

- **3 pointages « excellent avec ou sans qualificatif » en adéquation avec le niveau d'évolution avec 2 juges différents durant l'année de référence. En cas de pointages avec des juges étrangers, 2 pointages peuvent être pris en compte à condition qu'ils aient été obtenus avec deux juges différents**
- **2 pointages excellent et un Très Bondurant l'année de référence**

*Pour rappel, sur un concours un seul pointage servant à l'inscription au GPF sera retenu par équipe.*

**selon le barème ci-dessous.**

- **Novice : 22.5 pts**
- **Intmédiaire : 23.1 pts**
- **Avancé : 24 pts**

### **2. CRITERES D'ACCESSION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE**

**Seul le niveau Avancé est éligible au Championnat de France.**

Les dossiers seront traités selon l'ordre de priorité ci-dessous :

- **3 pointages « excellent avec ou sans qualificatif » en adéquation avec le niveau d'évolution avec 2 juges différents durant l'année de référence. En cas de pointages avec des juges étrangers, 2 pointages peuvent être pris en compte à condition qu'ils aient été obtenus avec deux juges différents**
- **2 pointages excellent et un Très Bon durant l'année de référence**

*Pour rappel, sur un concours un seul pointage servant à l'inscription au Championnat de France sera retenu par équipe.*

- **Avancé : 24 pts**

En ce qui concerne le Championnat de France et pour l'établissement du classement final seront prises en compte, outre les pointages fournis pour l'inscription, les deux notes obtenues au GPF.

### **Précisions :**

Pour participer à un GPF ou au championnat de France, le conducteur devra avoir obtenu les 3 pointages requis, avec 2 juges différents dans un concours français, entre le 1<sup>er</sup> juillet de l'année N-1 jusqu'à la date de clôture de l'année N et cela dans la division dans laquelle il veut s'inscrire (s'il souhaite participer en HTM et en FS, il devra fournir les pointages dans ces deux divisions).

Le concurrent ne peut s'inscrire que dans son niveau d'évolution en concours et pour lequel il a présenté les justificatifs. Entre l'inscription et la date effective du GPF/championnat de France le

concurrent ne peut pas changer de niveau sous peine de voir son inscription au GPF/championnat de France refusée au motif qu'il est interdit de redescendre de niveau.

Seules les inscriptions complètes seront retenues (obtention des 3 pointages, règlement de l'engagement et réception de la musique). Une fois le nombre maximum d'inscriptions atteint, les autres demandes passeront en liste d'attente (selon l'ordre d'arrivée) et pourront être repêchées suite à un désistement.

L'organisateur demandera aux participants d'envoyer les musiques au format .mp3 via e-mail identifiées comme suit : division – niveau – nom du concurrent – nom du chien – titre de la musique et interprète. L'organisateur devra s'assurer en amont que la durée des musiques respecte la durée prévue pour chaque niveau d'évolution et chaque classe.

Il est recommandé à chaque concurrent de prévoir une clé usb pour chacune des musiques présentées en cas de défaut informatique.

Toutefois le GT Dog Dancing se réserve la possibilité de pouvoir moduler les critères d'accessions au GPF et au championnat de France en fonction du contexte. Les critères éventuellement modifiés le seront toujours à l'avantage du concurrent et communiqués le plus rapidement possible avant la manifestation.

### 3. REGLES DE COMPETITION pour le GPF et le Championnat de France

#### Femelles en chaleur

- Les concurrents concernés doivent se signaler au plus tard au moment de l'accueil
- Les femelles en chaleur pourront participer à toutes les épreuves. Elles ne sont pas autorisées à accéder à la salle ou à la piste d'évolution avant leur prestation. Elles doivent être tenues à l'écart des autres chiens durant toute la compétition. Elles passeront en fin de journée et seront autorisées à faire une reconnaissance de la piste avant leur passage. Le port d'une culotte est recommandé.

#### Ne pourront pas prendre part aux épreuves

- Les chiennes en période de gestation.
- Les chiens atteints de maladies apparentes ou blessés.

#### Reconnaissance de la piste pour les concurrents

- Une seule reconnaissance de piste par équipe sera autorisée. **Les chiens seront autorisés tenus en laisse sous la surveillance du commissaire et la responsabilité de leur conducteur. La friandise n'est pas autorisée, seul un jouet pourra être utilisé à condition de ne pas être lancé au milieu des autres chiens, les jouets sonores sont à proscrire. Les concurrents qui ne respectent pas ces consignes seront priés de quitter la piste immédiatement.**
- **La durée de mise en place des accessoires sera chronométrée.** Le temps de mise en place est de 90 seconds maximums exceptés **en classe handi**. Le compétiteur peut se faire aider.
- **Aucun type de maltraitance ne sera toléré en piste ou dans l'enceinte de la compétition.**

### 4. PROCLAMATION DES RESULTATS

#### Premières places au GPF :

- Seront désignées "**vainqueurs du GPF**" dans chaque niveau et chaque division, les équipes ayant obtenu la meilleure note résultant de la moyenne des notes des 4 juges

### **Premières places au championnat de France :**

- Sera désignée "**champion de France**" en niveau avancé et pour chaque division l'équipe ayant le pointage le plus élevé après addition des **4** meilleures notes obtenues durant l'année cumulées aux résultats obtenus sur le GPF et à condition que le chien soit LO (e). **Le terme « Champion de France » est réservé aux chiens LO(e).**

### **En cas d'égalité au classement en HTM et en FREE :**

- Si deux équipes obtiennent le même score final, l'équipe ayant obtenu le plus de points dans la rubrique « **Bien-être animal** » l'emporte.
- Si le nombre de points en bien-être animal est identique, l'équipe avec le plus de points dans la rubrique « **Présentation** » gagne.
- Si le nombre de points est également identique dans cette rubrique « présentation », l'équipe avec le plus grand nombre de points dans la rubrique « **Contenu** » gagne.

En cas d'égalité sur les trois rubriques précédentes, la note en « **Interprétation artistique** » départagerait les concurrents.

**Le vainqueur en Freestyle niveau avancé LO (e) ou non LO (e) de l'année en cours aura la possibilité de participer au concours de la CRUFTS de l'année suivante. S'il ne souhaite pas prendre part à ce concours c'est le second qui en aura la possibilité et ainsi de suite.**

### **Période d'inscription retenue**

La date de prise en compte des résultats se fera à partir du 1er juillet de l'année N-1 jusqu'à la clôture des inscriptions pour le GPF/championnat de France de l'année N pour ne pénaliser aucun concours.

**Sauf, à titre d'exemple, en cas d'aléas majeurs entraînant des annulations de concours sur l'année de référence.**

## **5. Inscription**

La date d'ouverture des inscriptions est fixée à **3 mois avant la date de l'événement**. La clôture sera effective **6 semaines avant la date de l'événement**.

Le nombre maximum de participants est limité à **120** équipes réparties comme suit (**htm et freestyle confondus**)

- **40 novices**
- **40 intermédiaires**
- **40 avancés**

Si le nombre maximum par niveau n'est pas atteint il sera complété par des équipes de niveaux inférieurs en donnant priorité au niveau le plus élevé.

Tous les **engagements complets**, comme définis dans le paragraphe « critères d'accessions », restent en liste d'attente et seront validés selon l'ordre d'arrivée et sous conditions d'être complets 6 semaines avant la date de l'évènement.

## **6. Jury**

Pour le GPF et le championnat de France, il est recommandé que le jury soit composé de 2 juges français et 2 juges étrangers, permettant ainsi d'assurer une évaluation la plus juste possible. Ce jury est dirigé par un chef de jury. Chaque juge fait la notation indépendamment. **Il y aura inversion des juges entre le samedi et le dimanche, toutes les notes seront additionnées et serviront à l'établissement du classement.**

S'il se produit des incidents qui ne sont pas couverts par le règlement et les directives, chaque juge décide de la manière de noter. Si le problème est de nature plus générale, il est traité par

le chef de jury. Le chef de jury agit toujours comme la plus haute autorité pendant la compétition. La décision des juges est définitive, et sans appel.

### **Chef de jury**

Le chef de jury est le juge français ayant le plus d'ancienneté dans la discipline ou à défaut celui ayant jugé le plus souvent lors d'un GPF. Il a la responsabilité des décisions finales telles que définies dans le règlement. On s'attend à ce que le chef de jury discute des problèmes avec son groupe de juges autant de fois que nécessaire, afin qu'ils aient la possibilité de donner un avis précieux sur le règlement du litige.

**Le chef de jury doit toujours être informé des problèmes ayant une incidence sur le résultat final du concours.** Il devra également être informé en cas d'impossibilité pour un juge de remplir son mandat. En outre, il doit connaître les réglementations nationales relatives à la gestion des incidents sur le site pendant la compétition. Le chef de jury est celui qui dirige le briefing des juges avant les compétitions.